

1.3 Régions - Départements

Au 1^{er} janvier 2016, la population de la France atteint 66,7 millions d'habitants dont 2,1 millions dans les départements d'outre-mer (DOM).

La réforme territoriale, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, redécoupe le territoire métropolitain en 13 **régions** au lieu de 22 auparavant. Si les écarts de taille des régions se réduisent, la population reste inégalement répartie sur le territoire : trois français sur dix habitent dans l'une des deux régions les plus peuplées (Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes) mais ne représentant que 13 % du territoire. La population est particulièrement concentrée dans les communes densément peuplées ou de densité intermédiaire : ces dernières rassemblent près des deux tiers de la population française. L'Île-de-France reste de loin la plus densément peuplée avec 1 011 habitants/km², soit près de 10 fois plus que la **densité** moyenne française, DOM compris.

Entre 2009 et 2016, toutes les régions de métropole gagnent des habitants, les plus dynamiques étant la Corse et l'Occitanie. Ces deux régions attirent bien plus de personnes qu'elles n'en voient partir alors que dans le même temps, les naissances compensent tout juste les décès. Le Nord et le Nord-Est attirent peu d'habitants. En effet, la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est et les Hauts-de-France progressent le moins, en raison d'un solde migratoire négatif à peine compensé par l'excé-

dent des naissances par rapport aux décès. En Île-de-France, la population s'est accrue au même rythme que la moyenne nationale, cette évolution résultant cependant d'une combinaison de deux phénomènes : le **solde naturel** y est le plus élevé de France métropolitaine et le solde migratoire particulièrement négatif.

La population de Nouvelle Aquitaine est composée de la plus forte part de seniors. La situation du Limousin influence cette situation puisque près d'un habitant du Limousin sur trois a 60 ans ou plus. Le sud-est de la France, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur, compte également une forte proportion de seniors. Hors DOM, l'Île-de-France et les Hauts-de-France ont les populations les plus jeunes : un habitant sur trois a moins de 25 ans.

Dans les DOM, la Guyane et Mayotte ont les populations les plus jeunes : la moitié des Guyanais a moins de 25 ans ; plus de la moitié des habitants de Mayotte a moins de 18 ans. La Martinique est, quant à elle, dans la moyenne nationale, avec environ trois habitants sur dix âgés de moins de 25 ans. Entre 2009 et 2016, la Guyane a connu la plus forte augmentation de population des DOM (+ 2,3 % par an en moyenne) grâce à un solde naturel très élevé. À l'inverse, en Martinique, le nombre d'habitants a diminué de 0,7 % par an en moyenne, en raison d'un déficit d'entrées sur le territoire, que le solde naturel positif n'a pas permis de compenser. ■

Définitions

Densité de population : rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Solde apparent des entrées et des sorties : différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel. Il diffère du solde migratoire en raison de l'aléa de sondage et des erreurs de mesures liées au recensement de la population. La différence entre le solde apparent et le solde migratoire est appelée « ajustement ».

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Département, région : voir la rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2016 – À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 », *Insee Première* n° 1630, janvier 2017.
- « La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue », *Insee Focus* n° 74, janvier 2017.
- « La France et ses territoires – Une nouvelle approche des espaces à forte et faible densité », *Insee Références*, édition 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Évolution de la population par région de 2009 à 2016

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2016 en milliers	Variation annuelle moyenne 16/09 en %			Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2016 en hab/km ²		Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2016 en milliers	Variation annuelle moyenne 16/09 en %			Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2016 en hab/km ²
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties ¹				Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties ¹	
Grand Est	5 558,3	0,1	0,2	- 0,1	97	Pays de la Loire	3 744,0	0,8	0,4	0,4	117
Nouvelle Aquitaine	5 943,1	0,6	0,0	0,6	71	Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 024,2	0,4	0,3	0,1	160
Auvergne-Rhône-Alpes	7 940,7	0,8	0,4	0,4	114	France métropolitaine	64 604,6	0,5	0,4	0,1	119
Bourgogne-Franche-Comté	2 820,2	0,0	0,1	- 0,1	59	Guadeloupe	395,7	- 0,2	0,6	- 0,8	232
Bretagne	3 310,3	0,6	0,1	0,5	122	Guyane	262,5	2,3	2,4	- 0,1	3
Centre-Val de Loire	2 587,0	0,3	0,2	0,1	66	Martinique	376,8	- 0,7	0,4	- 1,1	334
Corse	330,4	1,1	0,0	1,1	38	Mayotte	235,1	...	...	...	629
Île-de-France	12 142,8	0,5	0,9	- 0,4	1 011	La Réunion	851,0	0,6	1,2	- 0,6	340
Occitanie	5 830,2	0,9	0,2	0,7	80	France y c. Mayotte	66 725,8	...	...	...	105
Hauts-de-France	6 030,3	0,2	0,4	- 0,2	190	France hors Mayotte	66 490,7	0,5	0,4	0,1	105
Normandie	3 343,2	0,2	0,2	0,0	112						

1. Le solde apparent des entrées et des sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Sources : IGN ; Insee, estimations de population, code officiel géographique.

Évolution de la population par département de 2009 à 2016

	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2016 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 16/09 en %		Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2016 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 16/09 en %		Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2016 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 16/09 en %
01 Ain	640,4	1,2	35 Ille-et-Vilaine	1 054,2	1,1	70 Haute-Saône	237,0	- 0,1
02 Aisne	537,9	- 0,1	36 Indre	223,0	- 0,6	71 Saône-et-Loire	554,9	0,0
03 Allier	343,0	0,0	37 Indre-et-Loire	610,2	0,5	72 Sarthe	570,0	0,2
04 Alpes-de-Hte-Pce	161,6	0,2	38 Isère	1 260,9	0,7	73 Savoie	431,8	0,7
05 Hautes-Alpes	140,4	0,5	39 Jura	260,0	- 0,1	74 Haute-Savoie	807,2	1,5
06 Alpes-Maritimes	1 083,8	0,1	40 Landes	408,0	1,0	75 Paris	2 199,8	- 0,2
07 Ardèche	325,4	0,5	41 Loir-et-Cher	334,4	0,3	76 Seine-Maritime	1 260,2	0,1
08 Ardennes	277,0	- 0,3	42 Loire	762,1	0,3	77 Seine-et-Marne	1 403,2	0,9
09 Ariège	152,7	0,1	43 Haute-Loire	227,4	0,3	78 Yvelines	1 425,8	0,2
10 Aube	310,4	0,3	44 Loire-Atlantique	1 378,6	1,2	79 Deux-Sèvres	374,7	0,3
11 Aude	368,7	0,6	45 Loiret	675,0	0,5	80 Somme	570,9	0,0
12 Aveyron	280,3	0,2	46 Lot	172,4	- 0,1	81 Tarn	388,5	0,5
13 Bouches-du-Rhône	2 025,4	0,4	47 Lot-et-Garonne	334,2	0,2	82 Tarn-et-Garonne	257,5	1,1
14 Calvados	694,6	0,3	48 Lozère	75,8	- 0,3	83 Var	1 054,2	0,7
15 Cantal	145,8	- 0,3	49 Maine-et-Loire	814,7	0,6	84 Vaucluse	558,8	0,5
16 Charente	354,2	0,1	50 Manche	499,4	0,0	85 Vendée	674,0	1,1
17 Charente-Maritime	643,7	0,6	51 Marne	573,0	0,2	86 Vienne	436,1	0,3
18 Cher	308,9	- 0,1	52 Haute-Marne	179,2	- 0,5	87 Haute-Vienne	375,8	0,0
19 Corrèze	240,4	- 0,2	53 Mayenne	306,7	0,1	88 Vosges	369,4	- 0,4
2A Corse-du-Sud	155,4	1,4	54 Meurthe-et-Moselle	730,6	0,0	89 Yonne	341,0	- 0,1
2B Haute-Corse	175,0	0,9	55 Meuse	189,7	- 0,3	90 Territoire de Belfort	144,7	0,2
21 Côte-d'Or	534,6	0,3	56 Morbihan	749,0	0,6	91 Essonne	1 297,5	1,0
22 Côtes-d'Armor	598,4	0,3	57 Moselle	1 043,9	0,0	92 Hauts-de-Seine	1 607,6	0,4
23 Creuse	119,1	- 0,5	58 Nièvre	210,2	- 0,7	93 Seine-Saint-Denis	1 599,8	0,8
24 Dordogne	416,3	0,1	59 Nord	2 617,3	0,3	94 Val-de-Marne	1 386,7	0,7
25 Doubs	537,8	0,3	60 Oise	826,8	0,4	95 Val-d'Oise	1 222,4	0,6
26 Drôme	506,2	0,7	61 Orne	285,2	- 0,3	France métropolitaine	64 604,6	0,5
27 Eure	603,9	0,5	62 Pas-de-Calais	1 477,4	0,2	971 Guadeloupe	395,7	- 0,2
28 Eure-et-Loir	435,5	0,3	63 Puy-de-Dôme	649,8	0,5	972 Martinique	376,8	- 0,7
29 Finistère	908,7	0,2	64 Pyrénées-Atlantiques	673,8	0,5	973 Guyane	262,5	2,3
30 Gard	746,6	0,9	65 Hautes-Pyrénées	228,6	- 0,1	974 La Réunion	851,0	0,6
31 Haute-Garonne	1 355,9	1,4	66 Pyrénées-Orientales	474,8	0,9	975 Mayotte	235,1	...
32 Gers	191,6	0,3	67 Bas-Rhin	1 120,9	0,3	France y c. Mayotte	66 725,8	...
33 Gironde	1 566,8	1,3	68 Haut-Rhin	764,2	0,3	France hors Mayotte	66 490,7	0,5
34 Hérault	1 137,0	1,4	69 Rhône	1 840,8	1,1			

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2016.

Source : Insee, estimations de population.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 15/14	
		2015	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²			2015	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels,			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Outils pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Protection sociale	434	1,6	1,4
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Assurances	250	2,6	2,9
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

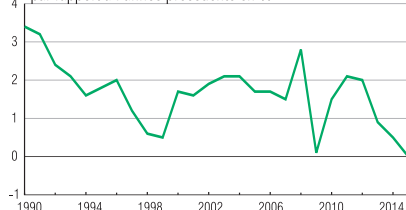
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales